M. QUELCH: Au plus profond de la dépression, le prix moyen était de 43c. le boisseau, d'après l'Annuaire du Canada, et ce bas prix a ruiné l'Ouest canadien. Cependant, les mesures que le Gouvernement envisage vont faire baisser le prix encore plus. Le Gouvernement pense peut-être que ses propositions lui vaudront une certaine économie, mais je prédis que la mesure projetée se révélera une des plus onéreuses jamais adoptées et une de ses erreurs les plus coû-

Quel en sera l'effet sur l'économie de l'Ouest canadien? De diminuer la production, d'aucuns pensent. Le bas prix, affirment-ils, poussera les cultivateurs à abandonner la culture du blé, ce qui réduira l'excédent et fera monter les cours. J'en doute. L'effet sera plutôt de diminuer le nombre des cultivateurs et d'accroître l'étendue de l'unité de culture. C'est ce qui se produit dans l'Ouest depuis quelques années. Le petit cultivateur n'en pouvant plus, son voisin se porte acquéreur de sa ferme et l'ajoute à la sienne. Tel est l'avis du professeur Macintosh qui, à la page 14 du rapport du congrès des produits agricoles de l'Ouest, écrit:

Lorsque les circonstances afférentes à un produit sont telles qu'une baisse du prix en stimule et accroît la consommation, pendant que la proet accroît la consommation, pendant que la production fléchit sensiblement, l'ajustement au nouvel état de choses s'effectue rapidement. Mais il en a été tout autrement pour le blé. L'avilissement des cours du blé n'en a guère accru la consommation, en partie parce qu'il a tron peu d'affat sur la prix du pain mais sur la prix du pain mais sur trop peu d'effet sur le prix du pain, mais sur-tout parce que ses effets n'ont pu atteindre une proportion considérable des consommateurs du monde, par suite des restrictions à son importation, qui ont fait plutôt monter que baisser les prix imposés aux consommateurs de blé dans des pays autrefois importateurs.

D'autre part, l'avilissement des cours du blé a découragé les producteurs. Dans les régions se spécialisant en blé et peu propres à d'autres cultures, il a entraîné non pas une diminution, mais un accroissement de la production, le producteur cherchant à combler l'insuffisance de ses recettes par un accroissement de sa production,

même à des prix plus bas.

Cela est très vrai de la région que je représente. L'exploitant d'une ferme considérable, dotée de machines à grand rendement, cherchera à réduire ses frais de production en augmentant ses emblavures, tandis que le petit cultivateur, acculé à la ruine, ira vivre d'assistance publique en ville.

Le ministre a affirmé que sa politique permettra aux cultivateurs de se construire des maisons convenables. S'il ne la modifie pas, je suis sûr qu'il fera figure, dans l'histoire, de démolisseur de foyers agricoles. Si le prix était resté à 60c.—soit dit sans idée d'être désagréable envers le ministre—les gens de l'Ouest n'auraient jamais mentionné son

nom sans y joindre une épithète grossière. Cette mesure ne pourrait avoir d'autre résultat que d'endetter le cultivateur encore davantage. Bien que l'on ait décidé de porter le prix de 60c. à 70c., on l'a laissé à 60c. en ce qui concerne la garantie donnée à la coopérative de vente.

Certains députés de l'Est-et l'attitude de l'honorable représentante de Grey-Bruce (Mlle Macphail) m'a causé un vif plaisir-certains députés de l'Est, dis-je, s'en prennent continuellement au prix garanti de 80c. pour le blé, prétendant que l'Est est toujours obligé de subventionner l'Ouest. J'aborderai brièvement ce point de vue.

Voyons ce que la politique douanière et monétaire du pays a coûté à l'Ouest. Beaucoup estiment qu'il aurait fallu, en 1931, emboîter le pas sur l'Australie et laisser le dollar se régler sur le sterling, le laisser même tomber au-dessous du sterling, au besoin. J'aimerais à citer, à l'appui de cette affirmation, la page 2 de la troisième partie du mémoire du Manitoba, où le professeur Upgren déclare. à ce sujet:

Contrairement à la politique de l'Australie, qui procura aux exportateurs australiens un relèvement de 25 p. 100 en monnaie australienne dans le produit de leurs ventes à l'étranger, la dans le produit de leurs ventes à l'etranget, le politique du Canada a valu aux exportateurs canadiens, en 1932, une diminution de près de 20 p. 100 dans leur recettes en monnaie canadienne. En Nouvelle-Zélande, la politique du change détermina, comme en Australie, une augmentation de recettes d'environ 25 p. 100, tandis qu'en Argentine l'augmentation atteignit près de 20 p. 100.

Examinons les conséquences de cette politique pour le cultivateur de blé australien. Ce dernier, écoulant son blé sur le marché de la Grande-Bretagne à un prix qui, nous pouvons supposer sans craindre de nous éloigner sensiblement de la réalité, ne subit aucunement l'influence des modifications apportées à la politique monétaire de l'Australie, a touché en livres australiennes, par 100 livres sterling de blé vendu à Liverpool, non pas 100 livres sterling de blé vendu à Liverpool, non pas 100 mais 125 livres australiennes. Si le cours du blé à Liverpool restait inchangé, comme nous l'avons supposé (en ce qui concerne du moins tout changement quantitatif important), la modification de ce qu'on a appelé le second facteur déterminant du cours, soit le taux du change, signifierait que le cultivateur de blé australien touchait, pour le blé qu'il vendait à l'étranger, 25 p. 100 de plus en monnaie de son pays. Comme conséquence du fléchissement de la monnaie australienne en Grande-Bretagne, de 1931 à 1936, les producteurs de blé de l'Australie ont touché, sur leurs exportations movennes d'environ 125 millions de exportations moyennes d'environ 125 millions de boisseaux, à peu près 18 millions de dollars de plus par année, soit approximativement 15c. le boisseau.

C'est précisément ce que ne fit pas le Canada. Cependant, c'est la concurrence de l'Australie et de l'Argentine que les provinces des Prairies ont surtout à soutenir à l'étranger. L'Argentine aussi laissa sa monnaie se déprécier, même à un cours inférieur à celui de la monnaie australienne. Ainsi, la politique monétaire du Canada n'a pas permis à nos producteurs les plus

[L'hon. M. Gardiner.]